

FICHE RÉCAP SUR LES LOIS EN ÉTHIQUE

Pour cette fiche, j'ai choisi les lois qui me semblaient essentiels, maintenant si jamais il y a des lois que vous voyez en plus et dont vous souhaitez l'explication n'hésitez pas à demander sur le forum ou sur le discord pendant le créneau de l'éthique, cette fiche est sujette à des modifications !

Loi - Date	Explications de la loi
<p>Loi Kouchner - 4 Mars 2002 (<i>retenez 4/3/2</i>)</p>	<ul style="list-style-type: none">- La loi Kouchner est une loi qui touche à l'autonomie et au respect du patient.- Elle est relative aux droits des malades (<i>ex: secret professionnel</i>) et à la qualité du système de santé.- On la retrouve notamment dans le cadre de la prise en charge de la douleur : « Toute personne a le droit de recevoir des soins visant à soulager sa douleur. Celle-ci doit être en toute circonstance prévenue, évaluée, prise en compte et traitée. »- Depuis cette loi, l'information au patient est une obligation.- Droit de refus de soins.
<p>Loi Léonetti - 22 Avril 2005</p>	<ul style="list-style-type: none">- Relative aux droits des patient et à la fin de vie- Refus de l'obstination déraisonnable- La collégialité (= discussions, échanges, décision prise entre les différentes équipes soignantes et les proches du patient) est évoqué dans cette loi.- Les directives anticipées (première évocation en 2005)- Avis de la Personne de confiance et de la famille- Recours à la sédation profonde continue en phase terminale pour accompagner la mort naturelle.- L'euthanasie (= crime) et le suicide assisté sont toujours interdits !- Elle ne fait pas <i>stricto sensu</i> partie des Lois de Bioéthique, c'est un corpus juridique à part.

<p style="text-align: center;">Loi Léonetti-Claeys - 3 Février 2016</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Relative aux droits des patient et à la fin de vie - modifications par rapport à la loi de 2005 - Elle reprend les mêmes objectifs que la loi de 2005 sauf pour quelques notions. - Les directives anticipées deviennent contraignantes +++ voire fortement incitatives pour le médecin. Le médecin est quasi-obligé de le faire, c'est-à-dire que s'il ne le fait pas il doit se justifier par écrit et de façon argumentée et précise. - Renforcement du rôle de la personne de confiance - Hydratation et nutrition artificielle deviennent des traitements, L'euthanasie (= crime) et le suicide assisté sont toujours interdits ! - Elle ne fait pas <i>stricto sensu</i> partie des Lois de Bioéthique, c'est un corpus juridique à part.
<p style="text-align: center;">Loi de Bioéthique - 1994 - 2004 - 2011 - 2020</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Elles reposent essentiellement sur 4 thèmes majeurs : <ul style="list-style-type: none"> • Origine et la fin de vie • L'intégrité du corps humain (non-patrimonialité du corps humain) • L'utilisation des données nominatives (protection des mineurs et adultes protégés, consentement présumé) • L'utilisation de biotechnologies
<p style="text-align: center;">Loi Handicap - 11 Février 2005</p> <p><i>Je vous ai mis cette loi, mais je ne crois pas l'avoir vu dans vos cours cette année, elle était étudiée en PACES et je trouve que c'est une loi importante, c'est pour que je vous l'aie quand même mise.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Elle vise l'inclusion dans la société des personnes en situation de handicap et à l'égalité des droits et des chances.